

2011/3900 - Convention de mise à disposition du stade de Gerland conclue entre la Ville de Lyon et l'Association "Olympique Lyonnais" pour l'organisation d'une rencontre de "l'UEFA Women's Champions League" (Direction des Sports) (BMO du 17/10/2011, p. 2145)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : C'est un dossier sur la mise à disposition du stade de Gerland pour l'équipe féminine de l'Olympique Lyonnais qui dispute la « Champions League » qu'elle a déjà remportée l'an passé.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Monsieur le Maire, chers Collègues, je souhaite à l'occasion de ce rapport revenir sur l'avenir du site sportif de Gerland. L'OL quittera vraisemblablement le stade de Gerland à horizon 2014. Alors quid de l'avenir du site de Gerland !!!

Une mission s'était constituée en 2009, mais il n'en est rien sorti pour le moment. Aucun calendrier, aucune planification, aucune décision. Or, 2014, c'est demain, et en effet, il y a urgence.

Aujourd'hui, rien n'est engagé, pas même l'ombre d'une étude. Nous allons voter aujourd'hui avec le rapport 3978 un investissement pour la Plaine des Jeux. Par ailleurs, on n'a pas parlé du LOU qui doit s'installer dans le stade.

Mais Gerland, ce n'est pas que le stade et la plaine des jeux. C'est aussi un terrain sportif, la piscine et le palais des sports aujourd'hui obsolète. Si la ville s'était dotée d'un véritable schéma directeur d'organisation et d'optimisation des équipements sportifs, elle pourrait anticiper sur l'avenir global du site sportif. L'élaboration d'un tel schéma nous paraît aujourd'hui indispensable. Elle est d'ailleurs facilitée par la mise en place par l'Etat d'un certain nombre d'outils pour se projeter dans le futur comme atlas des équipements sportifs et diagnostic territorial approfondi.

Il faut remettre l'ouvrage sur le métier et entamer une vraie réflexion stratégique sur l'avenir du site sportif de Gerland, comme sans doute pour d'autres équipements sportifs et bien sûr, nous souhaitons toujours être associé aux projets futurs.

M. LE MAIRE : Merci Madame Chevassus, comme vous le savez, les choses sont simples. On attend simplement de pouvoir réaliser un stade au Grand Montout de manière à pouvoir transférer le rugby dans le stade de Gerland. Pour pouvoir le faire, cela demandera quelques travaux. Je pense qu'autour de cette belle équipe du LOU rugby, il y a aussi certains projets pour l'environnement et entre l'Olympique Lyonnais et le LOU Rugby, il devra y avoir quelques réflexions sur l'utilisation du stade, mais vous les connaissez très bien.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées

(Adopté.)